

COVID-19 : nouvelles règles d'isolement à partir du 3 janvier 2022

Vous êtes :

	Positif	Cas contact
Avec un schéma vaccinal complet	<ul style="list-style-type: none">• Isolement de 5 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 5^{ème} jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures.• Isolement de 7 jours dans le cas contraire.	<ul style="list-style-type: none">• Pas d'isolement.• Test antigénique ou PCR immédiat.• Autotest à J+2, J+4* (<i>J= le jour où vous apprenez que vous êtes cas contact</i>).
Avec un schéma vaccinal incomplet	<ul style="list-style-type: none">• Isolement de 7 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 7^{ème} jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures.• Isolement de 10 jours dans le cas contraire.	<ul style="list-style-type: none">• Isolement de 7 jours.• Test antigénique ou PCR à l'issue de l'isolement.

Votre enfant de moins de 12 ans est... :

	Positif	Cas contact
Quelque soit son statut vaccinal	<ul style="list-style-type: none">• Isolement de 5 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 5^{ème} jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures.• Isolement de 7 jours dans le cas contraire.	<ul style="list-style-type: none">• Test antigénique ou PCR immédiat.• Autotest à J+2, J+4* (<i>J= le jour où vous apprenez que vous êtes cas contact</i>).• Attestation sur l'honneur des parents de la réalisation de ces tests. S'ils sont négatifs, il peut aller à l'école.